



ALLIANCE HÔPITAL
SNAM-HP & CMH



Syndicat National des Médecins, Chirurgiens,
Spécialistes, Biologistes et Pharmaciens des
Hôpitaux Publics



24 Novembre 2023

« RETRAITES HOSPITALO-UNIVERSITAIRES »

Propositions NON acceptables en l'état : une amélioration est indispensable

Dans un communiqué suite à l'annonce des 2 ministres lors de la réunion du 24 octobre 2023, nous nous félicitons du long combat pour tous les Hospitalo-Universitaires mené depuis 60 ans par nos deux syndicats très majoritaires chez les HU, le SNAM-HP et la CMH réunis dans Alliance-Hôpital, et qui porte enfin des fruits.

Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH) ont combattu depuis la création de notre statut pour une pension de retraite sur nos activités hospitalières. Dans l'attente, nous avons pu progressivement améliorer le dispositif d'abondement à une retraite complémentaire de type PERP avec les ministres Xavier Bertrand puis Olivier Veran, en passant de 6% à 9% puis 12% de la contribution versée par les hôpitaux, mais toujours en attente d'une prise en compte de l'intégralité des revenus, universitaires et hospitaliers.

Il existe actuellement une forme de désinformation qui entoure les carrières hospitalo-universitaires, imposant de clarifier les faits pour éviter tout malentendu et démagogie dans le débat public.

Nous soulignons ainsi les points d'inquiétudes suivants :

1. Réserve face à la Proposition de Régime Spécial : Lors de la réunion du 24 octobre, nous avons bien compris que le système de retraite qui nous était proposé est un régime de retraite spécial, ce qui peut paraître surprenant à l'heure où l'État tend à faire disparaître les régimes spéciaux. Une telle classification soulève des interrogations quant à son impact sur nos droits et avantages.

2. Cotisations Décevantes dans le Régime Spécial Proposé :

Nous avons bien compris que le système qui avait notre préférence – dit SRE (pour Service des Retraites de l'État – n'était pas envisageable pour des raisons dites techniques.

Toutefois, dans le régime spécial qui nous est proposé, les taux de cotisation (5,26 % pour le salarié et 9,5 % pour l'employeur) ne sont pas à la hauteur de nos attentes et constituent comme nous l'avions indiqué lors de la réunion avec les 2 ministres une proposition moins-disante et une régression par rapport au dispositif d'abondement PERP.

Nous n'acceptons pas et n'accepterons pas une quelconque baisse de salaire effective pour les hospitalo-universitaires du fait de la cotisation personnelle.

A une période où l'attractivité de la carrière hospitalo-universitaire fléchit, c'est un réel affront fait à tous les collègues HU et de plus un très mauvais signal adressé à nos plus jeunes collègues qui souhaiteraient s'engager dans la carrière HU.

Pour sortir de cette impasse Alliance-Hôpital propose :

1 Maintien du Système d'Abondement PERP :

Nous insistons sur l'importance de conserver impérativement le système d'abondement PERP pour ceux qui y sont affiliés et qui souhaiteraient le maintenir, laissant ainsi la liberté de choix à nos collègues en fonction de l'avancée de leur carrière.

2 Amélioration de l'Affiliation :

Nous proposons une option alternative qui est d'améliorer absolument la proposition d'affiliation IRCANTEC et de ce fait de retenir le scénario de l'affiliation IRCANTEC « Tranche B » qui avait été proposée dans le rapport du Pr C Uzan et qui constituait l'alternative acceptable au scénario dit « SRE ».

3 Prise en Compte des Services Auxiliaires :

Nous soulignons l'importance de trouver une issue favorable à la discussion sur la prise en compte des services auxiliaires. Cette question, clairement exprimée aux ministres lors de la réunion du 24 octobre, demeure essentielle pour notre communauté. Ce point est majeur.

4 Propositions pour l'Attractivité des Carrières Hospitalo-Universitaires :

Nous réaffirmons la poursuite de nos propositions concrètes visant à accroître l'attractivité de nos carrières, notamment la simplification et le financement de l'année de mobilité, l'alignement de la Prime pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche (PESR), l'ajout d'échelons en fin de carrière, et la simplification des statuts.

Si Alliance-Hôpital (SNAM-HP & CMH) se réjouit sur le principe de la création d'une retraite sur les émoluments hospitaliers, nous disons très clairement que les propositions faites à ce jour ne sont pas acceptables en l'état par notre communauté.

Alliance-Hôpital est à la disposition du Ministre pour toute discussion sur ces propositions avant la tenue des Assises Hospitalo-Universitaires des 14 et 15 décembre prochains.

Nous croyons en la nécessité d'un dialogue ouvert pour parvenir à des solutions équitables et bénéfiques pour l'ensemble de la communauté hospitalo-universitaire, fondamentale pour un système public d'excellence.

Pour le SNAM-HP :

Pr Sadek Beloucif – Pr Frank Boudghene – Pr Jean-Pierre Pruvo – Pr Myriam Edjlali-Goujon

Pour la CMH :

Pr Pascal Le Corre – Dr Norbert Skurnik